



COMPTE-RENDU RÉUNION PLÉNIÈRE CHSCT HÉRAULT DU 20 SEPTEMBRE 2018

Vos représentants SOLIDAIRES siégeant ce jour :

- Sonia JOUCLA (titulaire – CFP Montpellier 1 – 04.67.61.81.14)
- Nicolas GOU (titulaire – SRE Douane – 09 70 27 69 87)
- Bouchra ZAKI (suppléante avec voie délibérative – Relations Publiques La Paillade)
- Guillaume ROUSSEL (suppléant – Trésorerie de Gignac – 04.67.57.04.08)

Solidaires Finances attire l'attention de l'administration sur des difficultés au sein de Recette Interrégionale. La fusion des 3 recettes régionales s'est faite sans harmonisation des procédures, ce qui entraîne des situations conflictuelles fréquentes dans le traitement des dossiers entre les agents de la RI et certains services viticulture. La CGT confirme et note le manque de communication avec la hiérarchie. Les 3 OS demandent l'intervention collective du psychologue du travail. Sur le principe, Monsieur BRIVET ne voit pas d'objection à cette intervention. Il précise qu'un cadre en charge du bien être au travail prendra ses fonctions au 01/11/2018 et pourrait intervenir en complément dès son arrivée.

1 – Approbation des PV

Les PV du 13 avril, du 17 mai et du 21 juin sont validés. L'approbation du PV du 13 juin est reportée au mois d'octobre, des propos tenus par Monsieur BARREAULT et du docteur GLAIZOL devant être complétés.

2 – Restitution de la visite de la délégation du CHSCT à la brigade MMA

Suite à la visite du 12 juin 2018, de nombreux dysfonctionnements ont été constatés dans le batimentaire et dans la disposition inadaptée des locaux.

– Circuit climatisation : la réparation de la fuite a été effectuée, le changement des dalles de plafond est en cours.

– Geôle : La vidéosurveillance des geôles sera expérimentée sur la BSI de Nîmes. La geôle de MMA en sera équipée si le système donne satisfaction.

– Local de fouilles des bagages : L'éclairage apparaît insuffisant. D'après Monsieur BRIVET, la cheffe de service ne partage pas cet avis. Une étude de faisabilité d'un éclairage au plafond sera réalisée avec l'équipe de l'aéroport.

– Bureau de la détaxe : Concernant les problèmes d'étanchéité, Monsieur BRIVET déplore le manque de solutions pérennes apportées par l'aéroport. L'absence de borne PABLO nous paraît préjudiciable au bon fonctionnement du service. L'agrandissement de l'aéroport et le Brexit devrait entraîner une augmentation des demandes de détaxe et, de fait, l'installation de la borne.

– Bureau seconde ligne (vestiaire et local social) : Malgré la vétusté des radiateurs et du système de climatisation, aucune modification ne sera réalisée.

– Vestiaire féminin : La possibilité d'un autre cheminement sera étudiée par la direction. Un loquet antipanique sera installé sur l'issue de secours. Un film occultant complétera l'existant côté zone publique.

– Armoire avec densimètre : Monsieur BRIVET étudiera l'éventualité d'un autre positionnement de cet appareil.

L'aéroport de Montpellier se porte très bien puisqu'il enregistre une hausse de 1,2 % cette année. Dans ces circonstances, la DR a-t-elle été consultée quant-au futur emplacement des services dans le cadre de la création du nouvel aérogare ? Cela va générer une augmentation considérable du trafic passager et, de fait, de la charge de travail des agents. D'après Monsieur BRIVET, l'agrandissement aura lieu à l'Ouest de l'aéroport. Il n'impactera pas la douane puisqu'il ne concernerait que des guichets d'enregistrement.

Les autres points du compte-rendu seront abordés au prochain CHSCT.

3 – Information sur le projet de construction d'un immeuble jouxtant la BSI de Montpellier

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour par les OS en raison du risque d'effondrement du terrain. Nous avons également relevé un problème de sécurité et de confidentialité en raison de l'empiètement de 3 mètres demandé par le promoteur. Mme LACOULONCHE a saisi l'ingénieur structures de l'antenne immobilière de Marseille. Un rapport de la SAFI, non communiqué aux OS, ne relèverait aucun risque. Après un déplacement le 7 août et un contact avec le constructeur, Madame LACOULONCHE a refusé à l'entreprise le bénéfice d'une partie du parking. Malgré cela, les OS considèrent que les conditions de sécurité et de confidentialité ne sont pas assurées. Les réponses de la direction ne sont, à notre avis, pas satisfaisantes.

4 – Renforcement de la BSI des douanes de Nîmes (pour avis)

Lors du CHSCT du 13 juin, Solidaires Finances sollicitait la visite de l'ISST sur la BSI de Nîmes. Suite à la présentation du projet par le directeur, nous avons proposé différents aménagements. Force est de constater que certaines propositions ont été retenues par la direction : la réparation du portail, la mise en sécurité de l'ensemble du site par des barreaudages, l'installation de la vidéo-surveillance dans les geôles (expérimentation ayant vocation à se généraliser sur l'ensemble de la direction). Le portail défectueux a bien été remis en service.

L'ISST valide le projet d'aménagement des locaux. Il insiste sur l'importance du local social dans le quotidien des agents, notamment, car il est un lieu de cohésion. Il invite, par ailleurs, la direction à mener une réflexion sur la qualité des locaux sociaux afin de les rendre plus agréables et fonctionnels.

À la proposition d'un quai de déchargement dans la zone inoccupée, la direction préfère sous-traiter à une entreprise privée, arguant le manque de compétence technique des agents face aux dispositifs de fraude de plus en plus sophistiqués. La livraison des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2019.

À l'issue des discussions, Solidaires vote POUR ; la CGT et FO votent CONTRE.

Le CHSCT était consulté afin de rendre un avis sur l'aménagement des locaux de la BSI de Nîmes en vue de l'accueil des nouveaux agents, et non sur la suppression de la BSI d'Arles pour laquelle Solidaires Finances au sein du CHSCT13 a rendu un avis défavorable.

5 – Modification du projet ASR 2019 Ouest Hérault (pour avis)

Malgré les avertissements de Solidaires Finances lors des précédents CHSCT, l'administration a fini par reconnaître que le projet n'était pas réalisable. L'ASR 2019 est donc modifié. Monsieur PIERRE annonce le report d'une partie du projet suite à l'incertitude sur l'achat du terrain devant permettre l'installation des futurs SIP et SIE de Pézenas.

L'ASR est modifié comme tel :

– Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers d'Agde à Béziers ;

– Report de la séparation SIP/SIE.

A 3 mois de l'échéance, Solidaires Finances dénonce la persistance des incertitudes RH. Les agents de Pézenas et Agde devaient, dans le projet d'ASR, voir leurs postes se compenser, permettant le maintien de leur affectation en changeant de métier. L'ASR définitif ne valide plus cette solution.

Aux inquiétudes de Solidaires Finances, la direction répond qu'elle reste ouverte aux souhaits des agents quant-à leur affectation : les demandes de chacun seront prises en compte. Eric ESTEVE et Véronique LEON-BLANCA les informeront lors de leur visite dans les prochains jours.

La révision de l'ASR ne remet pas en cause le déménagement de la trésorerie Béziers Municipale et de la trésorerie Béziers CHU à Verdier.

Concernant Saint Pons de Thomières, 3 visites sont prévues : une première du directeur, une seconde de Monsieur HAUDRY et Mme CONDE et enfin, une dernière de l'équipe RH. La Mairie a fait faire des plans sur la zone à aménager. Une expertise du plafond va être réalisée. Sur le sujet de fusions de sites, Solidaires Finances demande des réunions inter-services, avec les agents, afin de préparer un aménagement optimal. Monsieur PIERRE incitera les chefs de service à faire ces réunions.

L'irresponsabilité des services directionnels sur l'ASR2019 conforte Solidaires Finances, ainsi que les autres OS, dans leur choix de vote CONTRE.

5 bis – Délégation Lamalou

Suite au rapport de la cellule médiation sollicitée par le CHSCT au printemps, une délégation du CHSCT se rendra à la trésorerie de Lamalou le vendredi 12 octobre. Elle sera composée d'un représentant de la direction, de Guillaume ROUSSEL pour Solidaires Finances, de Thierry BONNAFE pour la CGT, et de Bernadette JAGA pour FO.

6 – Restitution de l'expérimentation de l'accueil sur RDV

Ce point est enfin à l'ordre du jour du CHSCT, sur demande de Solidaires Finances, après maintes demandes. Solidaires Finances regrette la présentation tardive de l'expérimentation de l'APRDV. En effet, les visites de la délégation du CHSCT remontent au 9 et 10 octobre 2017, puis 4 et 5 décembre 2017. S'il s'agissait au départ d'une expérimentation, cela s'apparente plus aujourd'hui à une réelle mise en place. En tout état de cause, Solidaires Finances demande des ajustements. Le mode d'organisation est à revoir afin d'uniformiser la mise en place sur les sites. Nous proposons la création d'un groupe de travail impliquant les agents concernés afin d'uniformiser et d'améliorer l'accueil sur rendez-vous sur le département. Monsieur PIERRE indique que cela devrait être fait par la division des particuliers.

Un premier bilan laisse apparaître des progrès depuis les visites au niveau applicatif (nombre de dysfonctionnements corrigés depuis la mise en place en 2017). Monsieur PIERRE indique que s'il obtient la validation en CT, une généralisation du dispositif sera effectuée avant toute communication externe. Le point noir de la restitution est le manque de voltigeur rendant la répartition des flux très difficile, ce qui explique le recrutement important de vigiles par la direction cette année. Concernant les services civiques, la direction a un droit de recrutement de 8 par année. Un grand nombre sont déjà partis cette année. Le nouveau recrutement devrait arriver dans la première quinzaine d'octobre.

Monsieur PIERRE nous informe qu'il mettra au vote lors du CTL Emploi la suppression des structures Relations Publiques pour le 01 janvier 2019.

7 – Finalisation du Budget (pour avis)

DOUANE :

Hors budget CHSCT, suite aux demandes réitérées des OS, Monsieur BRIVET nous fait part de la prise en charge du système de communication motards « SCALA RIDER » par la DI.

– Lampes de bureau et lampadaires : L'ensemble des OS votent POUR ce matériel pour le bureau de Sète. Concernant le renouvellement du stock détenu par l'assistant de prévention, Solidaires Finances et la CGT votent CONTRE afin de prioriser le reliquat financier sur des postes plus importants.

– Sécurisation d'un bureau MMA : La douane n'ayant pas reçu l'accord du gestionnaire de l'aéroport afin de procéder aux travaux, l'ensemble des OS votent CONTRE.

– 5 lits pliants pour la BSI de Montpellier : Vote POUR de l'ensemble des OS à l'unanimité.

DDFiP :

– Vérification périodiques obligatoires Sécurité Incendie : L'ensemble des OS votent POUR.

– Gilets cadastre : L'ensemble des OS votent POUR.

– Aménagement Handicap à Agde : Vote POUR à l'unanimité.

– Première tranche Stores Millénaire : Le solde de budget CHSCT est affecté à ce poste, soit environ 12 000 €. Monsieur PIERRE informe les OS de la validation de prise en charge des travaux de chauffage et de climatisation au Millénaire sur crédits ministériels (480 000 €). La durée des travaux est estimée à 3 ans.

INSEE :

– Signalétique incendie : Vote POUR à l'unanimité.

– Éclairage et chauffage du local à archives : Vote CONTRE de Solidaires. POUR de CGT et FO. Explication de vote : Après visite du local lors du précédent CHSCT, contact avec les agents présents, et confortés par le point de vue de l'ISST, Solidaires Finances estime que l'occupation de ce local aveugle, sans aération, même sur une courte période, est inopportune.

8 – Informations immobilières (DDFiP et Douane)

DDFiP :

Hérault amendes : L'immeuble Thèbes présentant des problèmes de sécurité au 1^o étage n'a pas été retenu. Un relogement en domanial est demandé par France Domaine : Chaptal, Montmorency, Millénaire ou La Paillade. Monsieur PIERRE précise que la proposition de la DDFiP34 doit être envoyée fin octobre. Une réponse est prévue en fin d'année. Le bail actuel a été renouvelé pour un an. Tout déménagement demandera un préavis de 6 mois.

Bédarieux : Monsieur BARREAULT avait étudié la possibilité d'un déménagement dans des locaux plus adaptés. Ce sujet immobilier n'étant pas prioritaire pour la direction, il est en attente. Solidaires Finances interpelle le président du CHSCT sur le dysfonctionnement du monte-charge. Aucune proposition de réparation n'est formulée à ce jour.

Lodève : Solidaires Finances fait remonter l'inquiétude des agents sur l'accueil du recouvrement. Nous souhaitons un réaménagement de l'accueil et de la caisse pour le bien-être et la sécurité des agents. La direction souhaite intervenir sans coût ni bouleversements excessifs. Pour rappel, il n'existe pas de chemin de fuite pour le caissier. Monsieur PIERRE a été nommé par Monsieur BARREAULT afin de trouver une solution. Il se rendra sur le site. L'ISST ne connaissant pas le site, il envisage une visite.

ESI et Montmorency : L'ISST a fait une visite puis un rapport (non communiqué aux OS à ce jour). L'aménageur d'espace a terminé son travail. L'ESI occuperait une partie du premier étage ; le CPS une partie du rez-de-chaussée. Les deux services demandent un échange. Monsieur PIERRE énonce un problème de surface : il manquerait 50m² en basculant l'ESI au RDC sans aucun moyen de les octroyer à ce service. Les directives de l'ISST seront suivies au mieux. Le médecin de prévention pour l'ESI est le docteur BAUME. Elle est d'accord avec les conclusions de l'ISST. Le projet Montmorency sera présenté au CHSCT le mois prochain.

Parkings à la DDFiP : Devant l'augmentation de besoin en stationnement dû à l'afflux de personnel, une doctrine de stationnement sera établie pour la DDFiP et l'INSEE entre les emplacements de véhicules de services, des services sociaux et des personnels.

Paierie Départementale : Solidaires Finances interpelle la direction sur les climatiseurs mobiles dont l'efficacité laisse à désirer. À ce jour, Philippe HAUDRY indique que le conseil départemental refuse toute proposition.

Trésorerie CHR : SOLIDAIRES signale que les agents déplorent l'état des fenêtres quasiment toutes revêtues de scotch. Monsieur PIERRE indique que la direction s'adressera au bailleur, responsable des travaux d'entretien.

Sur demande de SOLIDAIRES, l'ISST nous informe qu'il ne connaît pas ce site.

DOUANE

Service Formation Professionnelle : Les agents ont porté une mention au registre SST indiquant l'emplacement inadéquat du bloc de climatisation, à l'extrémité du bureau, créant une gêne importante pour les postes de travail situés dessous et un inconfort thermique pour ceux situés à l'opposé. De plus, l'éclairage par les dalles lumineuses apparaît comme trop puissant.

Monsieur BRIVET va étudier la possibilité d'un déplacement de la clim ou le changement de configuration du bureau ainsi que l'installation d'un variateur lumineux.

SRE : Le relogement du SRE est toujours d'actualité dans les locaux de la DIRECCTE. Une visite du site sera programmée prochainement en lien avec les agents. La problématique du stationnement des véhicules reste entière.

BSE de Sète : Pas de travaux sur la caisse pour le moment, car il y a de l'amiante dans les murs. Une nouvelle gare devrait être construite dans la zone. L'ensemble du port sera donc reconfiguré.

9 – Questions diverses

SST :

Solidaires demande pourquoi les fiches de signalement et les points sur les registres SST ne sont abordés qu'en groupe de travail et plus en séance plénière. Monsieur PIERRE n'en connaît pas la raison, mais il demande à ce que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

DDFiP :

– Montpellier La paillade : Solidaires Finances était intervenu lors du dernier CHSCT suite à une mention au registre SST du 15/02/2018 concernant l'accès aux toilettes pour les contribuables. Celles-ci étant fermées depuis le Plan Vigi-pirate, les collègues se trouvent obligés de les accompagner aux toilettes réservées au personnel. Monsieur PIERRE doit s'occuper du dossier.

– CSRH : L'effectif est en place depuis le premier septembre. Solidaires souhaiterait prévoir la visite d'une délégation du CHSCT, comme convenu lors de précédentes réunions plénières. Monsieur PIERRE propose que le CHSCT s'y déplace lors du prochain CHSCT le 18 octobre 2018. L'ensemble des OS donnent leur accord.

– Télétravail : Le groupe de travail national a rendu ses conclusions et a adressé un compte rendu hier. Pour l'Hérault, il sera mis en place à compter de janvier 2019. Une première campagne sera lancée au mois d'octobre pour seulement 5 % des personnels, soit 75 postes pour la DDFiP34 pour arriver à 10 % à terme. Il est fixé à maximum 3 jours par semaine. Une présentation plus détaillée sera faite lors du prochain CHSCT. Pour la douane, les quotas n'existent pas. En ce moment, le télétravail concerne une dizaine d'agents sur 250 pour la DR. À l'INSEE, le peu de télétravailleurs voient du positif au niveau du temps de trajet mais du négatif au niveau du contact avec les collègues.

DOUANE :

– Bottes motard : Tous les équipements doivent obtenir l'accord préalable de la DG. Un cahier des charges est en cours de rédaction avec le test des équipements par le laboratoire des armées. Une enquête devait être lancée dans les services pour recenser les besoins en bottes été. Le marché aurait été passé. Monsieur BRIVET indique que pour l'été prochain, cela devrait avoir évolué.

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux du CHSCT de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement. Vos représentants.